

221C1714
FR0000120354-FS0562

8 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juillet 2021, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir indirectement franchi en baisse, le 30 juin 2021, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA¹, 5 200 966 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 2,27% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Caisse des dépôts (direct)	0	0
Bpifrance Participations SA	5 200 966	2,27
Total CDC	5 200 966	2,27

À cette occasion, la société Bpifrance Participations SA a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société VALLOUREC³.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la Caisse des dépôts et consignations et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

² Sur la base d'un capital composé de 228 928 428 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment (i) prospectus approuvés par l'AMF le 31 mars 2021 sous le n° 21-093 et le 2 juin 2021 sous le n° 21-199 et (ii) communiqué de la société VALLOUREC du 1^{er} juillet 2021.